

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du 25 NOVEMBRE 2012

Etaient Présents Messieurs :

AZZOUZ Youcef - MEROUANE Mohamed - BENHELLAL Amor

Ordre du Jour :

- Désignation 13^{ème} Journée R.I.
- Désignation 10^{ème} Journée R.II (a-b-c).
- Désignation 05^{ème} Journée R.II.(d).
- Résultats R.I - R.II - U.20.
- Homologation des Résultats.
- Traitement / Affaires.

DESIGNATION DE LA 13 EME JOURNEE REGIONALE UNE
VENDREDI 04 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	NEZLA	IRBN'Z/WRH	11H00			
	TAMANRASSET	IRA/IRBT	11H00			
	METLILI	ASBM/CSJCI	11H00			
	MAGRANE	OM/JMCL	11H00			

SAMEDI 05 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	LAGHOUAT OPOW	IRBL/NRBM	11H00			
	EL ASSAFIA	CRBKH/CRBD	11H00			
	GHARDAIA OPOW	HBG/ASCO	14H00			
	TOUGGOURT	JSSB/IRBB	14H00			
	EL OUED OPOW	USS/CRBT	14H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « A »
VENDREDI 04 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	EL OUED OPOW	OEO/MCM	11H00			
	MEGGARINE	IRBZ/NRCZ	11H00			
	HASSI B/ABDELAH	NRBSK/MBHG	11H00			
	SIDI AMRANE	CMSA/CRH	14H30			
	OUARGLA APC	ESO/USZ	14H30			
	AIN BAIDA	CSCAG/JSKO	14H30			

SAMEDI 05 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	HASSI MESSAOUD	MHMD/IRBAB	14H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « B »

VENDREDI 04 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	EL OUED OPOW	CAS/ATHL	14H30			
	MEGGARINE	ESM/IRBN'G	14H30			
	BLIDET AMOR	MRBBA/ESEO	14H30			
	NAKHLA	IRBN/MCSO	14H30			
	HASSI MESSAOUD	CBHM/ESEM	14H30			
	ZELFANA	ARG/USCA	14H30			

SAMEDI 05 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	OUARGLA APC	IRBO/MBH	11H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « C »

VENDREDI 04 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	HASSI DELAA	IRHD/MCL	11H00			
	HASSI DELAA	NRBBC/WAML	14H30			
	AFLOU	MCOG/IRBK	11H00			
	AFLOU	IRBA/NASB	14H30			
	GHARDAIA OPOW	CRB/DJKH	14H30			
	LAGHOUAT OPOW	NRL/NRTM	14H30			
	MENEA OPOC	RCBL/RCM	11H00			

DESIGNATION DE LA 05 EME JOURNEE REGIONALE DEUX « D.1 »

VENDREDI 04 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	DJANET	MRD/NRCTD	11H00			
	DJANET	MCA/TTZ	14H30			

SAMEDI 05 JANVIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	ILLIZI	CSUJCI/CSTI	14H00			
	DJANET	JSTI/JTD	11H00			
	DJANET	JRHD/JSAD	13H00			

PROGRAMME DU 03 EME TOUR COUPE D'ALGERIE

U. 20 - U. 17 - U. 15

SAMEDI 01 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	HASSI R'MEL	NRL/IRBB	13H00			
	MEKHADMA	MCSO/MBR	13H00			
	BERRIANE	NRBT/MCOG	14H00			
	EL HADJIRA	CRB/MCMeg.	14H00			
	OUARGLA APC	CRBD/RCM	14H00			
	IN - SALAH	ASCO/NRST	10H00			

SAMEDI 01 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.17	OUARGLA APC	CMSA/IRBB	12H00			
	NEZLA	ESO/ESEM	14H00			
	EL HADJIRA	CRB/CRBT	12H00			
	BERRIANE	IRBN'Z/NRL	12H00			
	METLILI	ASCO/NRTM	14H00			

SAMEDI 01 DECEMBRE 2012

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.15	METLILI	RCM/ASCO	12H00			
	TEBESBEST	IRBZ/CMSA	11H00			
	EL HADJIRA	NRBT/CRB	10H00			
	MEKHADMA	ESO/MBHM	11H00			
	HASSI MESSAOUD	IRBN'Z/CSEFAO	14H00			

HOMOLOGATION DE LA 07 EME JOURNEE R.I

WRH/CRBKH	01/02	ASCO/IRA	04/01
CSJCI/CRBD	04/00	NRBM/JMCL	02/00
HBG/IRBB	00/00	IRBN'Z/IRBL	03/01
IRBT/CRBT	02/03	JSSB/OM	00/02
USS/ASBM	00/01		

HOMOLOGATION DE LA 04 EME JOURNEE R.II A

NRCZ/MCM	02/01	ESO/OEO	00/00
CMSA/MBHG	AFF/COC	USZ/CRH	01/00
JSKO/IRBAB	AFF/COC	CSCAG/NRBSK	01/00
IRBZ/MHMD	01/01		

HOMOLOGATION DE LA 04 EME JOURNEE R.II B

USCA/ESEO	00/02	ARG/IRBN	02/01
ESM/MRBBA	01/02	MBH/MCSO	01/01
IRBO/CBHM	05/00	CAS/ESEM	00/02
IRBN'G/ATHL	01/02		

HOMOLOGATION DE LA 04 EME JOURNEE R.II C

NRTM/WAML	00/03	RCM/MCL	01/00
MCOG/DJKH	01/00	IRBA/NRBBC	02/00
NASB/IRBK	02/02	RCBL/CRB	02/02
NRL/IRHD	04/01		

RESULTATS DE LA 08 EME JOURNEE R.I

IRBT/JSSB	01/02	CRBD/NRBM	00/00
IRBB/IRBL	01/00	CRBKH/USS	01/00
ASBM/IRBN'Z	03/01	CRBT/CSJCI	04/01
OM/WRH	00/00	JMCL/ASCO	00/00
IRA/HBG	03/02		

RESULTATS DE LA 05 EME JOURNEE R.II A

MCM/JSKO	01/00	NRBSK/IRBZ	01/00
OEO/CMSA	02/01	MBHG/USZ	04/01
CRH/NRCZ	03/01	IRBAB/CSCAG	00/00
MHMD/ESO	01/01		

RESULTATS DE LA 05 EME JOURNEE R.II B

ESEO/MBH	01/01	MCSO/IRBO	00/00
CBHM/ARG	01/01	IRBN/ESM	P / A
ATHL/USCA	00/00	ESEM/IRBN'G	03/03
MRBBA/CAS	00/01		

RESULTATS DE LA 05 EME JOURNEE R.II C

MCL/RCBL	00/00	IRHD/IRBA	P / A
NRBBC/MCOG	00/03	IRBK/NRTM	01/01
WAML/RCM	02/00	CRB/NRL	00/01
DJKH/NASB	03/01		

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE U.20 GROUPE A

NRBSK/MCMekh.	00/01	CSCAG/USCA	REPORTE
MCSO/IRBN'G	03/00	MBR/MBHM	04/00
ESO	EXEMPT		

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE U.20 GROUPE B

MHMD/ATHL	00/01	ASCO/CRH	02/02
CBHM/JSKO	F/M	IRBO/MBH	03/01
CRB/IRBAB	02/01		

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE U.20 GROUPE C

MRBBA/IRBN'Z	F/M	ESM/CRBT	N/J
IRBZ/CMSA	02/02	NRBT/NRBM	02/03
CRBD/JSSB	F/M	MCMegg.	EXEMPT

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE U.20 GROUPE D

IRBN/USZ	00/00	CAS/USS	01/00
NTS/OM	F/M	ESEM/OEO	F/M
ESEO/IRBR	F/M		

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE U.20 GROUPE E

IRBT/DJKH	F/M	MCOG/IRHD	F/M
CRBKH/IRBA	01/00	NASB/IRBK	F/M
NRBBC/WAML	F/M	NRL/IRBL	03/04

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE U.20 GROUPE F

CRB/RCM	02/04	NRCZ/IRBB	F/M
ASBM/HBG	05/00	NRTM/ARG	01/02
USBHR	EXEMPT		

TRAITEMENT // AFFAIRES

Affaire 007/Match : DJ Ksar Hirane/NR Laghouat Juniors du 10 Novembre 2012.

- Vu le Rapport du Délégué.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence des deux (02) équipes.
- Attendu que le délégué du match signale dans son rapport l'absence des deux (02) équipes au stade de Tadjmout.

En application de l'article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes la Commission décide :

- *Match perdu par Forfait aux deux (02) équipes
- *Défalcation de Un (01) Point aux deux (02) équipes seniors (1^{er} Infraction).
- *Amende de Cinq Mille 5.000 DA aux deux (02) équipes payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

Affaire 008/Match : CM Sidi Amrane / ES Moggor Juniors du 10 Novembre 2012.

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport du Délégué.
- Attendu que les Officiels ainsi que l'équipe du CM Sidi Amrane étaient présent au lieu et a l'heure de la rencontre.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de l'ES Moggor.
- Attendu que l'équipe de l'ES Moggor n'a transmis aucune pièce justifiant cette défection
- Attendu que cette défection est assimilée a un forfait.

En application de l'article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes la Commission décide :

- *Match perdu par Forfait a l'équipe de l'ES Moggor pour en attribuer le gain a l'équipe du CM Sidi Amrane qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- *Défalcation de Un (01) Point a l'équipe senior de l'ES Moggor (1^{er} Infraction).
- *Amende de Cinq Mille 5.000 DA pour le club de l'ES Moggor payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

Affaire 009/Match : IR Hassi Delaa / IRB Tadjmout Juniors du 09 Novembre 2012.

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport du Délégué.
- Attendu que les Officiels ainsi que l'équipe de l'IR Hassi Delaa étaient présent au lieu et a l'heure de la rencontre.

- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de l'IRB Tadjmout.
- Attendu que l'équipe de l'IRB Tadjmout n'a transmis aucune pièce justifiant cette défection
- Attendu que cette défection est assimilée a un forfait.

En application de l'article 52 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes la Commission décide :

- *Match perdu par Forfait a l'équipe de l'IRB Tadjmout pour en attribuer le gain a l'équipe de l'IR Hassi Delaa qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- *Défalcation de Un (01) Point a l'équipe senior de l'IRB Tadjmout (1^{er} Infraction).
- *Amende de Cinq Mille 5.000 DA pour le club de l'IRB Tadjmout payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

Affaire 010/Match : IRB Berriane / IRB Ain Baida du 15 Novembre 2012.
(Coupe d'Algérie u.17)

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport de l'Arbitre.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de l'IRB Ain Baida.
- Attendu que le club de l'IRB Ain Baida n'a transmis aucune pièce justifiant cette défection.
- Attendu que cette défection est assimilée a un forfait.

En application de l'article 21 du Règlement de la Coupe d'Algérie la Commission décide :

- *Match perdu par Forfait à l'équipe de l'IRB Ain Baida pour en attribuer le gain a l'équipe de l'IRB Berriane.
- *Suspension de participation de l'équipe de l'IRB Ain Baida a la Coupe d'Algérie pour la saison suivante.

Affaire 011/Match : J.S.Ksar Ouargla / N.R.T.Mermed du 15 Novembre 2012.
(Coupe d'Algérie u.17)

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport de l'Arbitre.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'équipe de la JS Ksar Ouargla.
- Attendu que le club de la JS Ksar Ouargla n'a transmis aucune pièce justifiant cette défection.
- Attendu que cette défection est assimilée a un forfait.

En application de l'article 21 du Règlement de la Coupe d'Algérie la Commission décide :

- *Match perdu par Forfait à l'équipe de la JS Ksar Ouargla pour en attribuer le gain a l'équipe du NRT Mermed.
- *Suspension de participation de l'équipe de la JS Ksar Ouargla a la Coupe d'Algérie pour la saison suivante.

Affaire 012/Match : CM Sidi Amrane / MB Hassi Gara (Seniors) du 16 Novembre 2012.

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport de l'Arbitre.
- Vu le Rapport du club CM Sidi Amrane.
- Vu la présence des deux (02) équipes
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du Service d'Ordre.

En application de l'article 50 du Règlement du Championnat de Football Amateur des Divisions Régionales Une et Deux la Commission décide :
(PHASE ALLER)

- *Match Perdu par Pénalité à l'Equipe du CM Sidi Amrane pour en attribuer le gain a l'Equipe du MB Hassi Gara qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- *Amende de Dix Mille 10.000 DA a l'Equipe du CM Sidi Amrane payable dans un délai de Un (01) Mois A/C de la date de la Notification de la Décision.

Affaire 013/Match : JS Ksar Ouargla / IRB Ain Baida (Seniors) du 17 Novembre 2012.

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport de l'Arbitre.
- Vu le Rapport du Délégué.
- Vu le Rapport du club JS Ksar Ouargla.
- Vu le Rapport du club IRB Ain Baida.
- Vu la présence des deux (02) équipes
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du Service d'Ordre.

En application de l'article 50 du Règlement du Championnat de Football Amateur des Divisions Régionales Une et Deux la Commission décide :
(PHASE ALLER)

- *Match Perdu par Pénalité à l'Equipe de la JS Ksar Ouargla pour en attribuer le gain a l'Equipe de l'IRB Ain Baida qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- *Amende de Dix Mille 10.000 DA a l'Equipe de la JS Ksar Ouargla payable dans un délai de Un (01) Mois A/C de la date de la Notification de la Décision.

Affaire 014/Match : E.S.Moggor / C.R.B.Tebesbest (Juniors) du 23 Novembre 2012.

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport de l'Arbitre.
- Vu la Lettre de Mr le Président de l'APC de Meggarine.
- Vu la présence des deux (02) équipes
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du Service d'Ordre.

En application de l'article 42 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes la Commission décide :

- *Match Perdu par Pénalité à l'Equipe de l'E.S.Moggor pour en attribuer le gain a l'Equipe du C.R.B.Tebesbest qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.
- *Amende de Deux Mille Cinq Cent 2.500 DA a l'Equipe d'E.S.Moggor payable dans un délai de Un (01) Mois A/C de la date de la Notification de la Décision.

Affaire 015/Match : I.R.Hassi Delaa / I.R.B.Aflou (Seniors) du 23 Novembre 2012.

- Vu la Feuille de Match.
- Vu le Rapport de l'Arbitre.
- Vu le Rapport du Délégué.
- Vu le Rapport du club I.R.Hassi Delaa.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu sa durée réglementaire.
- Attendu que l'arbitre dans son rapport nous informe qu'au moment de la reprise de la 02^{ème} mi-temps à constater l'absence de l'Ambulance.
- Attendu que l'Article 21 des Règlements Generaux, stipule que le club qui reçoit doit obligatoirement s'assurer de la présence d'une Ambulance pour toute rencontre de Football.
- Attendu que l'arbitre de la rencontre a fait une juste application des Règlements Généraux

En application de l'article 21 du Règlement du Championnat de Football Amateur des
Divisions Régionales Une et Deux la Commission décide :
(PHASE ALLER 01^{ER} INFRACTION)

*Match Perdu par Pénalité à l'Equipe de l'IR Hassi Delaa pour en attribuer le gain a l'Equipe de l'IRB Aflou qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.

*Amende de Quinze Mille 15.000 DA a l'Equipe de l'IR Hassi Delaa payable dans un délai de Un (01) Mois A/C de la date de la Notification de la Décision.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

Mohamed MEROUANE

Youcef AZZOUZ